

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

1215-02

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 24 novembre 2015 vers les 19 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire
Madame Caroline Charette, commissaire représentante du comité de parents
Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Nancy Gélinas, commissaire
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
Monsieur Alain Gervais, commissaire
Madame Johanne Harvey, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire
Monsieur Mario Lebel, commissaire
Madame Line Lecours, commissaire
Monsieur Réjean Pichette, commissaire représentant du comité de parents
Madame Isabelle Thiffeault, commissaire représentante du comité de parents
Madame Nicole Trudel, commissaire

Messieurs Luc Gaudreault et Mario Lebel participent à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Renée Tremblay, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information
Monsieur Denis Lampron, directeur de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du Service aux entreprises

Dans l'assistance, la présence est constatée de six (6) personnes du Collectif pour une école alternative à Shawinigan.

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 51 1115 :

Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1115-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION 52 1115 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 octobre 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document 1115-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Intervention du public

3.1 Période de questions réservée à l'assistance

Madame Marie-Christine Gélinas du Collectif pour une école alternative à Shawinigan prend la parole et s'enquiert de la réflexion du conseil des commissaires quant à leur projet. Madame Gélinas réfère à une mise à jour d'un document indiquant le nombre d'élèves impliqués dans un tel projet.

Monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne que le conseil des commissaires va aller de l'avant dans sa réflexion et va demander à la direction générale de procéder à une analyse de faisabilité de ce projet. Dans le cadre de cette démarche, une rencontre avec les représentants du Collectif pour une école alternative à Shawinigan aura lieu au mois de janvier prochain.

3.2 Représentations - Initiation des élèves à la démocratie scolaire

Aucune représentation n'est faite.

4. Sujets présentés par la présidence

4.1 Félicitations - William Gagnon

RÉSOLUTION 53 1115 :

CONSIDÉRANT que William Gagnon, élève de l'école secondaire Val-Mauricie, a reçu la bourse dans la catégorie Soutien à la réussite académique et sportive du Programme de bourses Saputo de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que des félicitations soient adressées à William Gagnon.

Adoptée à l'unanimité.

5. Sujets présentés par les commissaires

5.1 Félicitations - Taux de diplomation

RÉSOLUTION 54 1115 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a reçu les taux de diplomation et de qualification (sur 5 ans) pour l'année 2014;

CONSIDÉRANT qu'il est constaté une progression de ce taux de diplomation et de qualification (sur 5 ans);

CONSIDÉRANT que ce résultat est d'autant plus méritoire compte tenu du fait que la majorité des écoles secondaires du territoire de la Commission scolaire possède un indice de défavorisation élevé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que des félicitations soient adressées aux directions d'établissement et à leur équipe-école pour les résultats obtenus concernant le taux de diplomation et de qualification (sur 5 ans) pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité.

6. Sujets présentés par la direction générale

6.1 Appui à la municipalité de Saint-Boniface

RÉSOLUTION 55 1115 :

CONSIDÉRANT, relativement à l'organisation scolaire 2016-2017 et pour les années suivantes, que la clientèle scolaire de l'école Sainte-Marie de Saint-Boniface excède la capacité d'accueil de cette école;

CONSIDÉRANT la volonté du milieu d'éviter le transfert d'élèves de Saint-Boniface vers des écoles de Shawinigan;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie appuie cette volonté du milieu et a présenté au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), une demande d'agrandissement de cette école;

CONSIDÉRANT, par ailleurs, que la municipalité de Saint-Boniface est à la recherche d'une solution alternative en cas de refus du MEESR de l'agrandissement de l'école Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT, plus précisément, que la municipalité envisage un projet par lequel elle procéderait elle-même à la construction d'un immeuble qu'elle louerait par la suite à la Commission scolaire de l'Énergie afin de répondre aux besoins des locaux requis pour éviter le transfert des élèves;

CONSIDÉRANT que la municipalité sollicite la Commission scolaire de l'Énergie quant à un appui pour un tel projet;

EN CONSÉQUENCE et à défaut d'un agrandissement de l'école Sainte-Marie, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie donne son appui à la présentation au MEESR par la municipalité de Saint-Boniface d'un projet de construction d'un immeuble par la municipalité aux fins de location à la Commission scolaire de l'Énergie;

QU'il demeure entendu que cet appui est conditionnel :

- à la construction d'un tel immeuble sur le terrain adjacent à l'école Sainte-Marie;
- au respect par la municipalité des besoins de locaux exprimés par la Commission scolaire de l'Énergie;

- à l'acceptation par le MEESR de consentir à la Commission scolaire de l'Énergie une allocation spécifique permettant une telle location.

Adoptée à l'unanimité.

7. Sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes)

Aucun sujet.

8. Sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

8.1 Entente de service avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

RÉSOLUTION 56 1115 :

CONSIDÉRANT les besoins de formation pour les élèves immigrants inscrits aux activités de francisation;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de l'Énergie de dispenser, assurer et soutenir les activités de la langue seconde en français;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a toutes les ressources nécessaires pour offrir ce type de service aux deux centres de formation générale aux adultes en occurrence le Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice ainsi que l'École forestière de La Tuque;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de service avec deux contrats (553042049 et 553041982) avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion concernant les coûts reliés à un achat de groupe pour l'année 2015-2016;

QUE, par suite, le directeur général, monsieur Denis Lemaire, soit autorisé à signer cette entente pour et ou nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

9. Sujets présentés par le Secrétariat général et Communications

Aucun sujet.

10. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

10.1 Démissions aux fins de retraite

RÉSOLUTION 57 1115 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission aux fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes:

- Madame Martine Trépanier, agente de bureau classe principale à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective le 3 février 2016;
- Monsieur Richard Jacob, technicien en éducation spécialisée à l'école Antoine-Hallé de Shawinigan, secteur Grand-Mère, laquelle est effective le 1^{er} janvier 2016.

QU'il demeure entendu que ces démissions sont sous réserve de la confirmation de la CARRA de leur admissibilité à une telle retraite aux dates précitées.

Adoptée à l'unanimité.

10.2 Attestation du choix de limite par lésion pour la C.S.S.T.

RÉSOLUTION 58 1115 :

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation* prévoit que l'employeur assujéti au mode rétrospectif pour une année de tarification peut demander à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (C.S.S.T.) que son assujettissement soit basé sur les salaires assurables versés pendant l'année de tarification;

CONSIDÉRANT que, selon ce règlement, l'employeur qui fait une telle demande doit aussi faire parvenir à la C.S.S.T. une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite il choisit de supporter le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenus dans son entreprise;

CONSIDÉRANT la recommandation des Services des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que la limite pour supporter le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenus à la Commission scolaire soit jusqu'à concurrence de 1,5 fois le salaire pour l'année 2016;

QUE le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Richard Boyer, soit autorisé à remplir et signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, les formulaires afférents de la C.S.S.T. (*Demande d'ajustement et Attestation du choix de limite par lésion*).

Adoptée à l'unanimité.

10.3 Démission

RÉSOLUTION 59 1115 :

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a remis sa démission;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Julie Garceau, technicienne en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, laquelle est effective le 5 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

11. Sujets présentés par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

11.1 Rapport trimestriel au 30 septembre 2015

RÉSOLUTION 60 1115 :

CONSIDÉRANT que les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information ont finalisé la production du rapport financier pour le trimestre s'étant terminé le 30 septembre 2015;

CONSIDÉRANT que ce rapport financier a fait l'objet d'une présentation et d'une analyse au comité de vérification;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé le document 1115-03 relatif au rapport trimestriel en date du 30 septembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

11.2 Embellissement de cour d'école - École secondaire des Chutes

RÉSOLUTION 61 1115 :

CONSIDÉRANT que l'école secondaire des Chutes a élaboré un projet d'embellissement de cour d'école;

CONSIDÉRANT que l'école sollicite l'appui de la Commission scolaire dans la réalisation de son projet;

CONSIDÉRANT en vertu de la *Politique d'aménagement des cours d'école (parc-école)* adoptée le 4 mai 1999, que la Commission scolaire s'engage à verser à chaque école qui en fait la demande une subvention de 1 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie l'école secondaire des Chutes dans le cadre de son projet d'embellissement de cour d'école;

QUE soit autorisé le versement par la Commission scolaire d'une contribution au montant de 1 000 \$ pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

11.3 Avenants de modifications 5 et 6 au contrat - Réfection des salles de toilettes - École Centrale

RÉSOLUTION 62 1115 :

CONSIDÉRANT la résolution 168 0315 par laquelle le conseil des commissaires a autorisé la signature d'un contrat pour l'exécution du projet de réfection des salles de toilettes à l'école Centrale avec l'entreprise Construction F. Paré inc., au montant de 339 533,98 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT l'acceptation et la signature des avenants de modifications 1 à 4 au montant global de 30 635,08 \$ taxes incluses autorisés par le directeur général en vertu des fonctions et des pouvoirs qui lui sont délégués par règlement;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les contrats des organismes publics* stipule que, dans le cadre d'un contrat comportant une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public, toute dépense supplémentaire doit être autorisée par le dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT les avenants de modifications 5 et 6 aux montants respectifs de 30 211,12 \$ et de 20 796,44 \$, toutes taxes incluses soumis à l'analyse conjointe réalisée par Régis Côté, architectes et les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information dont les détails sont décrits au document 1115-04;

CONSIDÉRANT que les avenants de modifications 1 à 6 représentent un montant global de 81 642,64 \$ toutes taxes incluses, entraînant un dépassement de 24 % supérieur au montant initial du contrat;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE l'acceptation des avenants de modifications 5 et 6 pour des travaux additionnels pour un montant total de 51 007,56 \$, toutes taxes incluses;

QUE monsieur Jean-Yves Laforest, président, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer les avenants de modifications 5 et 6 pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

12. Suivi à la correspondance

Aucun sujet.

13. Sujets divers

Aucun sujet.

14. Séance déclarée ajournée ou close

RÉSOLUTION 63 1115 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Réjean Pichette PROPOSE, vers les 20 h, que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE


